



Louez l'Éternel !

Journée
de la Musique

Samedi 30 janvier 2021

Louez Dieu dans son sanctuaire! Louez-le
dans l'étendue, où éclate sa puissance!
Louez-le pour ses hauts faits! Louez-le selon
l'immensité de sa grandeur! Psaumes 150 : 1-2



Les Abymes, le 08 Janvier 2021

Aux :

-  Pasteurs,
-  Anciens,
-  Responsable du département musique.

Réf. : MUS n° 08-01-21/BN/lc

Objet : Journée de la musique - 30 janvier 2021

Chers Collaborateurs,

L'année écoulée a été pour le département de la musique de l'Eglise Adventiste du 7^e jour de la Guadeloupe, une année de défi au niveau de la mise en place des objectifs et des actions.

Poursuivant malgré tout, nos efforts d'amélioration, mon équipe et moi-même accueillons une nouvelle directrice de l'école de musique de « La Persévérance » de Boissard, Mme Boutin Nathalie, nommée en cours d'année.

En fin d'année, la priorité a été accordée au programme d'évangélisation en ligne de l'UAGF. De ce fait, notre journée habituellement dédiée à la musique est passée au second plan pour la plupart d'entre nous. Nous avons donc jugé nécessaire en début d'année 2021, de vous transmettre un message pour marquer un renouveau et une continuité musicale.

La musique que nous proposons pour les quatre ans avenir est basée sur le vivre ensemble en Christ.

Pour le sabbat 30 janvier 2021 nous vous proposons une réflexion basée sur le psaume 150 qui servira de fil conducteur.

Cette allocution peut être faite par le pasteur, l'ancien attaché à la musique ou le responsable du département.

Ce message n'est qu'une base de réflexion que vous pouvez agrémenter à votre convenance. Il serait approprié que ce jour-là une chorale un groupe un soliste puissent présenter un morceau spécial en accord avec l'esprit de ce psaume.

Nous reviendrons vers vous pour développer les actions que nous ferons ensemble tout en tenant compte de vos préoccupations sur le terrain.

Que Dieu vous garde et vous bénisse en ce début d'année 2021 !

Mme BERLE-PYOTTE Béatrice,

Directrice du Ministère de la Musique

CULTE DU SABBAT 30 JANVIER 2021

Cantiques proposés : n°1, Un chant spécial, n° 605

Texte biblique : Psaume 150 : 2

¹Louez l'Éternel ! Louez Dieu dans son sanctuaire ! Louez-le dans l'étendue, où éclate sa puissance !

²Louez-le pour ses hauts faits ! Louez-le selon l'immensité de sa grandeur !

³Louez-le au son de la trompette ! Louez-le avec le luth et la harpe !

⁴Louez-le avec le tambourin et avec des danses ! Louez-le avec les instruments à cordes et le chalumeau !

⁵Louez-le avec les cymbales sonores ! Louez-le avec les cymbales retentissantes !

⁶Que tout ce qui respire loue l'Éternel ! Louez l'Éternel

Louez l'Éternel !

Introduction

Voici un psaume de David bien connu. En effet, ce psaume qui contient 6 versets est souvent utilisé pour illustrer et expliquer la notion de louange.

Par définition, un **psaume** est un texte poétique composé de plusieurs versets relevant de quatre genres littéraires principaux. Le mot vient du grec ancien ψαλμός (*psalmos*) qui désigne **un chant religieux accompagné de musique**. Il peut prendre des caractères différents : plus ou moins élogieux, intime, combatif, repentant, plaintif, exultant, etc.

Un psaume est donc bien un chant religieux accompagné de musique.

Vous savez que l'on retient plus facilement une parole lorsqu'on la chante. Nous n'allons pas nous attarder sur les aspects biologiques de la mémorisation, mais les chrétiens que nous sommes, chantent aussi bien dans nos liturgies que dans nos expériences de vie. Et face aux difficultés de la vie de tous les jours, se rappeler un psaume est souvent un moyen d'avoir en mémoire une réponse de Dieu facilement et rapidement accessible.

La parole ici est religieuse, sous-entendu que la parole décrite n'est pas n'importe quelle Parole. C'est une Parole sacrée par opposition à une parole profane. En

l'occurrence ici, nous savons que c'est de la parole de Dieu lui-même dont on parle (contexte biblique).

En plus, dans cette définition, on y ajoute le fait que le chant est accompagné par des instruments de musique. Donc les musiciens sont associés à la réflexion d'aujourd'hui.

Puisque les psaumes constituent la parole de Dieu, que veut-il nous dire aujourd'hui au travers de ces versets du Psaume 150 ?

Le Psaume est structuré de la manière suivante : « La première strophe indique dans quel lieu l'Éternel doit être loué (verset 1), la seconde pour quel sujet (verset 2), la troisième par quels moyens (versets 3-5), la dernière par quelles personnes (verset 6) »

Permettez-moi de commencer par le verset 6. **Qui sont les personnes qui louent** ? La réponse est claire : « Que tout ce qui respire ». C'est une référence bien écosystémique pour parler du monde et de la création entière dont nous faisons partie. Tous ceux qui respirent louent l'Éternel. Vous et moi, êtres vivants qui respirent, sommes amenés à louer l'Éternel aussi. Sauf qu'en tant qu'êtres humains, Dieu nous a confié aussi une responsabilité. Dans Genèse 2 :19,20 cette responsabilité apparaît dans la gestion de l'environnement. Donc, en matière de louange avons-nous une responsabilité aussi ? Pouvons-nous nous perdre ou bien nous endormir dans la louange ?

N'oublions pas que l'adoration est le résultat de ma (ou notre) louange. Le sujet de notre adoration est Dieu et personne d'autre. En plus, en tant que peuple chrétien, nous avons fait un choix à un moment de notre vie. Celui de suivre Christ et d'avoir Christ en nous (Galate 2 : 20). La conséquence directe de ce choix, est que ce que j'écoute, ce que je transmets ne peut être que conforme à la ligne tracée par Christ. Cette démarche est à la fois personnelle et collective. C'est le peuple entier qui est invité à louer Dieu, ma personne et la personne d'à côté, tous ensemble. Si je me perds dans la louange, je suis responsable. Si je m'endors dans la louange, je suis responsable. C'est ma responsabilité en tant que chrétien, en tant que chantre ou

musicien **d'être connecté à Christ** en permanence lorsque je loue le Seigneur ou lorsque j'invite le peuple à louer l'éternel.

Le lieu où l'Éternel doit être loué est facile à trouver... **Dans son sanctuaire**, dans l'étendue où éclate sa puissance. Le sanctuaire peut être compris dans ses deux dimensions, terrestre et céleste. A savoir partout. Le sanctuaire terrestre est un lieu privilégié de rencontre avec Dieu. Selon le Livre de l'Exode, chapitre 25 : « Ils me feront un sanctuaire et j'habiterai au milieu d'eux », une véritable proximité est possible quand **Dieu est en nous**, qu'il habite nos cœurs et dirige nos esprits. Mais la dimension personnelle est amplifiée à l'échelle de toute l'étendue certes terrestre mais aussi céleste. L'amour de Dieu n'est pas limité, il agit dans l'immensité où éclate sa puissance.

Maintenant, qu'est-ce qui nous incite à louer le Seigneur ? Le verset 2 dit : « **Louez-le pour ses hauts faits** ». Le connecteur logique POUR, nous fait comprendre que la louange est forcément motivée. Dans Philippiens 4 :6 il est dit : « Ne vous inquiétez de rien ; mais en toute chose faites connaître vos besoins à Dieu par des prières et des supplications, avec des actions de grâces. ». En effet, la louange est motivée par la reconnaissance qu'en toute circonstance, Dieu s'occupe véritablement de nous. Effectivement, nous louons Dieu, car nous ne sommes pas inquiets du lendemain. Nous louons Dieu, car nous savons qu'en chantant (en le priant deux fois), il nous entend. Les actions de grâces, c'est tout ce que l'on fait, en guise de reconnaissance pour une faveur (ou une grâce) que l'on a reçue de Dieu. Louons Dieu pour ses hauts faits. Le souffle de vie, la protection quotidienne, la transformation spirituelle sont des hauts faits de Dieu... **Louons-le pour toutes ces choses.**

Les versets 3 et 4 nous montrent au travers de l'utilisation d'instruments multiples que la louange est aussi exprimée dans des circonstances plurielles : - La trompette suggère des moments de victoire ; -Le tambourin des moments de joie ; -Le luth et la harpe dans des moments remplis de sérénité ; -Les cordes et le chalumeau à des moments où règnent la quiétude. Louons **Dieu en toute circonstance.**

Pour terminer, par quels **moyens pouvons-nous le louer** ? Une question bien délicate quand nous observons les multiples formes de louange de nos jours.

Aujourd'hui, l'adoration du Dieu unique devient difficile en matière de musique tant les oppositions s'expriment entre l'ancien et le moderne, entre le recueil « Hymnes et Louanges » et les autres formes, entre les styles actuels. C'est d'autant plus compliqué lorsque cela aboutit à des discordes ou des séparations entre fidèles (adultes séparés des jeunes, les groupes et les chorales, les chorales entre elles). Or, jusqu'à preuve du contraire, nous sommes TOUS des chrétiens, des chantres et des musiciens attachés à Christ, qui parlent comme Christ, qui chantent guidés par le St Esprit, et qui pratiquent une musique qui élève vers Christ. Comment pouvons-nous ne pas nous entendre ?

Déjà, si nous prenons un instrument comme le chalumeau, ou tout instrument à vent de ce genre, nous voyons que celui-ci est particulièrement adapté pour être entendu de loin. Cela suggère que la louange doit être un véritable **témoignage** sonore. Un autre instrument comme le tambourin (percussion), qui permet de marquer le rythme d'un chant, ne devrait pas être source de rejet. En effet, c'est un instrument non vivant. C'est souvent celui qui respire (le vivant) qui pose problème. Il devrait être **rempli de la sagesse du chrétien** qui rend un témoignage de Christ en utilisant cet instrument. C'est subtil mais c'est possible. Comment ?

Romain 12 :1Je vous exhorte donc, frères, par les compassions de Dieu, à offrir vos corps comme un sacrifice vivant, saint, agréable à Dieu, ce qui sera de votre part un culte raisonnable. 2Ne vous conformez pas au siècle présent, mais soyez transformés par le renouvellement de l'intelligence, afin que vous discerniez quelle est la volonté de Dieu, ce qui est bon, agréable et parfait....

En lisant ce conseil, contenu dans romain 12 : 1,2 nous trouvons la réponse au comment. Deux points essentiels en ressortent :

- **L'objet de notre adoration est Dieu.** On ne peut pas dire au sein de nos églises que rien n'est à notre goût. La raison de mon adoration est « **qui il est** ». Dieu est le grand prêtre, il est puissant. Moi je ne suis que le produit de sa création, une faible créature. J'admets sa puissance. C'est une véritable révélation que de comprendre cela. Le choix de la louange en découle. Ne faisons pas la même erreur que Caïn en pratiquant ce qu'il nous plaît sans interroger Dieu sur ce qu'il veut. Le type de louange est au cœur de l'action humaine et nécessite de faire

le bon choix. Bien sûr, la musique que nous pratiquons doit être empreinte de bienveillance. Guidé par Dieu, nous veillons au bien de ceux qui nous entourent. Je veille donc avec discernement à pratiquer une musique qui élève, tout le peuple vers Dieu.

- **Le pouvoir de la musique est immense.** Le manque de discernement dans les choix musicaux est souvent le résultat de la méconnaissance du pouvoir de la musique. La musique est souvent considérée comme la 5^{ème} roue du carrosse. Un manque de formation et une préparation de dernière minute aboutissent à une louange qui n'est pas à la hauteur du Dieu créateur. La louange devrait être de **haute facture** et puissante. Nos musiciens et chantres doivent être accompagnés dans le travail qu'ils font pour élever nos âmes jusqu'au trône. La louange n'est pas une option. Elle s'impose.

Conclusion : Nous avons établi qu'à tout moment, en tout lieu et en toutes circonstances, nous sommes amenés à acclamer Dieu. Les anges en font de même. N'oublions jamais que le don du chant et la pratique d'un instrument dédiés à Dieu, nécessitent que nous suivions Christ et qu'il habite en nous chaque jour. Alors, les témoins que nous sommes, seront unis au retour de Christ au moment de chanter le cantique nouveau.

Lisons ensemble :

Psaume 150 : 2 BFC « Acclamez-le pour ses exploits, acclamez-le pour sa grandeur infinie ! »

Que Dieu vous garde et vous bénisse.

Béatrice BERLE PYOTTE
Responsable du département musique de la fédération de la Guadeloupe